



Journal
La Voix
de Djibouti

Actualités: nationale
(Pages 1 - 3)

Actualités: internationale
(Page 4)

Culture: poésie
(Page 5)



Free Fouad
Libérez Fouad

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS

Nouvelles nationales

L'un de nos premiers médecins nous quitte

Dimanche 30 août 2020, nous a quittés Docteur Bourhan Mohamed Aref. C'est à Djibouti-ville, sa ville natale, qu'il a été rappelé à Allah. Il y était revenu après un long séjour médical en France.

Le défunt était l'un des tout premiers médecins djiboutiens. Il avait terminé ses études et regagné son pays en 1975. Djibouti était alors une colonie française. Il avait longtemps servi à la Santé publique où il était devenu populaire. Il avait ensuite ouvert une clinique privée au centre de la capitale Djibouti-ville.

Outre son grand professionnalisme, Docteur Bourhan Mohamed Aref était connu et reconnu pour ses qualités humaines et son sens de la djiboutienneté.

Il était généreux, ouvert et accessible au plus grand nombre. En milieu professionnel comme dans la vie de tous les jours. Il était issu d'une grande famille djiboutienne, la famille Mohamed Aref Bourhan. Il en laisse une autre qui a donné des cadres de valeur à la Nation. L'un de ses fils, Docteur Abdoulaouf Bourhan Mohamed, a marché sur ses pas et est devenu médecin. Il est le médecin-chef de la gendarmerie. Allah accueille ce grand fils du pays en Son Paradis Éternel. Amin.



Accréditation du LANAA : ILAC confirme la non-reconnaissance d'UKAF

Comme nous l'avons révélé dans notre précédente édition, l'entité UKAF qui a accrédité le Laboratoire national d'analyses alimentaires (LANAA) de Djibouti n'est pas reconnue par les organismes internationaux compétents en la matière. Le laboratoire international pour la coopération en accréditation (ILAC en anglais) nous le confirme en ces termes : "UKAF n'est pas MRA signataire ni membre d'ILAC". Il suffit de visiter le site <https://ilac.org/signatory-search/> pour confirmer qu'UKAF n'est pas signataire MRA d'ILAC et le site <https://ilac.org/ilac-membership/> pour confirmer qu'UKAF n'est même pas membre d'ILAC.

Le sigle MRA signifie Mutual Recognition Arrangement, soit Accord de reconnaissance mutuelle en français. Rappelons qu'ILAC est l'organisation internationale pour les organismes d'accréditation opérant en conformité avec la réglementation ISO/IEC 17011 et impliquée dans l'accréditation des organismes certifiant la conformité, y compris les laboratoires de calibration utilisant les règles ISO/IEC 17025, les laboratoires de testing utilisant les règles ISO/IEC 17025, les laboratoires de testing médical utilisant les règles ISO 15189, les organismes d'inspection (ISO/IEC 17020) et d'autres organismes encore.

Nous publions ci-après deux autres exemples de certificat d'accréditation crédible pour comparaison avec le certificat délivré par UKAF au LANAA de Djibouti.



Fouad Youssouf et Youssouf Mohamed toujours privés de liberté



Nous rappelons que les deux militaires Fouad Youssouf Ali et Youssouf Mohamed Ali demeurent privés de liberté. Le lieutenant pilote Fouad Youssouf Ali reste toujours détenu sans jugement à la prison centrale Gabode. Ce, depuis le 21 avril 2020.

Quant au soldat Youssouf Mohamed Ali de la Garde républicaine, il est toujours séquestré dans une cellule glauque du service de documentation et de sécurité (SDS) depuis le 29 juin 2020.

Les conditions d'incarcération de l'un et de l'autre de ces deux jeunes militaires restent inhumaines et dégradantes. Or, l'un et l'autre sont malades : Fouad souffre d'une lourde maladie de la peau et Youssouf d'un ulcère. A suivre de très près.

Somalie : Suffrage universel direct ou l'habituel vote indirect ?



En République fédérale de Somalie, les dates prévues pour les élections présidentielle et législatives approchent. Le mandat des députés expire en novembre 2020 et celui du président de la République en février 2021. Or, le débat fait rage sur les modalités de ces élections. Le président de la République Mohamed Abdullahi Mohamed dit Farmajo et la majorité des députés tiennent à ce que les prochains président et députés fédéraux soient élus au suffrage universel direct, soit un homme, une voix. C'est une promesse électorale du président Farmajo et il entend la tenir. Au demeurant, une loi a été votée par la chambre basse et la chambre haute du Parlement et promulguée par le Chef de l'État. De sorte que, en logique républicaine, il n'y a pas lieu pour un débat puisque la loi a tranché en faveur du suffrage universel direct. Il y a juste à s'assurer que les conditions matérielles et de sécurité sont réunies pour la tenue des élections aux dates prévues et de déterminer, si nécessaire, la durée d'un report technique.

Reste que l'opposition et les présidents des régions fédérées du Jubaland et du Puntland, demandent de manière récurrente que les élections soient tenues aux dates prévues. Cela exclut donc toute possibilité de report technique et compromet ainsi le suffrage universel direct.

Mais pourquoi l'opposition et les deux dirigeants de région Saïd Abdullahi Dani (Puntland) et Ahmed Mohamed Islan dit Madobe (Jubaland) s'opposent-ils tant à tout éventuel report technique, alors qu'il y a toujours eu un report technique dans le passé lorsque les circonstances le justifiaient ?

Au fond, par-delà les dates, ce sont deux positions tranchées qui s'affrontent. Le président et une majorité de députés tiennent à ce que le peuple somalien élise enfin directement ses gouvernants. Ils privilégient donc le suffrage universel direct, ce qui réduirait les risques d'ingérence des puissances étrangères dans le choix des dirigeants. A l'inverse, l'opposition et les deux chefs de région objectivement alliés à elle préfèrent le vote indirect qu'ils trouvent plus conforme à leurs intérêts électoraux. Pourtant, celui-ci a montré ses limites, notamment à travers le rôle de l'argent, en particulier l'argent étranger, dans le choix des députés et du président de la République. Un autre facteur à prendre en compte pour mieux comprendre la position des opposants au suffrage universel direct est sa crainte que, si les élections se tiennent au suffrage universel direct, le populaire président Farmajo et sa mouvance les gagnent.

Rappelons que, pour justifier la motion de défiance contre l'ancien premier ministre Hassan Ali Khayre, les députés ont affirmé que lui et son gouvernement n'avaient pas réussi à réunir les conditions de la tenue des élections au suffrage universel direct aux dates prévues. Rappelons aussi que l'objet du dialogue politique de Dhuusamareeb entre le président Farmajo et les présidents des régions fédérées était de dégager un consensus sur cette question électorale. Ce processus de dialogue a abouti à ce qu'il y ait sur la table plusieurs formules allant du vote direct "un homme, une voix" à un vote indirect élargi. Les présidents des régions du Puntland et du Jubaland qui ont boycotté le dernier round du dialogue à Dhuusamareeb rejettent toute idée de suffrage universel direct et d'élargissement du suffrage indirect. L'opposition semble, elle, montrer plus d'intérêt à l'élargissement du suffrage indirect. Au total, le président Farmajo et quatre régions sur six (La nouvelle région du Benadir comprise) partagent l'option d'un vote plus élargi que celui habituel. Celui-ci est limité aux anciens pour les élections des députés et aux parlementaires pour l'élection du président de la République. L'avenir proche devrait voir ce débat tranché.

Poèmes de Eugène Emile Paul Grindel, dit Paul Eluard

Entre tous mes tourments entre la
mort et moi
Entre mon désespoir et la raison
de vivre
Il y a l'injustice et ce malheur des
hommes
Que je ne peux admettre il y a ma
colère

Il y a les maquis couleur de sang
d'Espagne
Il y a les maquis couleur du ciel de
Grèce
Le pain le sang le ciel et le droit à
l'espoir
Pour tous les innocents qui
haïssent le mal

La lumière toujours est tout près
de s'éteindre
La vie toujours s'apprête à devenir
fumier
Mais le printemps renaît qui n'en a
pas fini
Un bourgeon sort du noir et la
chaleur s'installe

Et la chaleur aura raison des
égoïstes
Leurs sens atrophiés n'y
résisteront pas
J'entends le feu parler en riant de
tiédeur
J'entends un homme dire qu'il n'a
pas souffert

Toi qui fus de ma chair la
conscience sensible
Toi que j'aime à jamais toi qui m'as
inventé
Tu ne supportais pas l'oppression
ni l'injure
Tu chantais en rêvant le bonheur
sur la terre

Tu rêvais d'être libre et je te
continue.
Dit de la force de l'amour

Journal La Voix de Djibouti

email: lvddjib2019@gmail.com

<https://lavoixdedjibouti.info>

